

« Boulevard de la République »
Consultation
du 30 septembre 2017



veloversailles@gmail.com

Toutes -ou presque- les bonnes raisons de poursuivre l'aménagement du boulevard de la République

- pour les vélos bien sûr, « mais pas que » !
- **car la partie aménagée du boulevard redonne de l'espace aux déplacements de chacun, quels que soient son âge et ses moyens de locomotion.**

Moi, piéton de Montreuil et d'ailleurs, ou passager de poussette ou apprenti cycliste ou personne à mobilité réduite, je retrouve un trottoir plus large et désencombré des autos en stationnement sauvage :

- Plus besoin de manoeuvrer ma poussette ou mon caddie ou mon fauteuil roulant pour contourner les obstacles ou pour croiser une autre poussette.
- Chouette, je peux sortir ma draisiennne ou mon petit vélo (et mon casque) si j'ai moins de 8 ans, ou ma trottinette !
- La largeur du trottoir et la réduction des dénivelés sur le sol facilitent mes déplacements en fauteuil roulant ou avec tout système qui sécurise ma marche un peu hésitante.

.../

Moi, cycliste de Montreuil et d'ailleurs, sur le chemin du collège, du lycée, de mon travail, de mes courses, ou en balade, je pédale sur une bande cyclable suffisamment large, qui me sépare des autos et des piétons :

- Je ne suis plus tenté d'emprunter le trottoir pour désénerver l'automobiliste qui me suit et qui ne peut pas me dépasser, ou pour remonter les voitures arrêtées au feu rouge.
- Dans cette rue très fréquentée, je suis plus tranquille quand je transporte mon bout'chou derrière moi dans son siège enfant, ou avec mon vélo-cargo.

Moi, automobiliste de Montreuil et d'ailleurs, sur la route de l'école pour déposer les enfants, ou sur la route de mon travail, ou vers toute autre destination :

- Je circule sur une voie de la chaussée avec une visibilité améliorée sur les bas-côtés, ce qui me permet de voir les vélos et les piétons de toute sorte qui partagent la rue avec moi, et de mieux anticiper.
- J'apprécie que les vélos aient leur espace de circulation sur la bande cyclable de la chaussée, mais je reste très vigilant.
- Je ne suis plus obligé de « lambiner » derrière le vélo qui roulait sur la même voie, mais moins vite que mon auto : désormais, chacun circule à son rythme sur « sa » voie, sans gêner l'autre.

Certes, **moi qui habite bd de la Rép ou dans les rues environnantes**, je devrai aller chercher un peu plus loin une place pour stationner si le boulevard est débarrassé du stationnement sauvage. Mais je ferai ce petit effort...

...car je suis automobiliste, « mais pas que » ! Suivant le jour ou l'heure, je suis moi-même aussi piéton, pousseur de poussette, accompagnateur de trottinette ou de draisienne ou de fauteuil roulant sur un trottoir confortable, et cycliste en solo ou avec mes enfants ou mes copains sur un aménagement cyclable sécurisé...

...